

**Rapport financier trimestriel (RFT)
pour le trimestre terminé le 30
septembre 2022**

Défense nationale

ISSN 2816-8240

Ce document est disponible sur le site Web du gouvernement du Canada à l'adresse www.canada.ca.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en vertu de [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget des dépenses 2022-2023](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\), 2022-2023](#). Ce rapport n'a pas fait l'objet d'un examen ni d'une vérification externe.

Protection, Sécurité, Engagement (PSE) est la politique de défense qui présente une vision et une approche de la défense du gouvernement du Canada pour :

- la **protection au pays** à l'aide de forces armées prêtes et aptes à défendre la souveraineté canadienne, à apporter une aide en cas de catastrophe naturelle, à appuyer les opérations de recherche et sauvetage ou à répondre à d'autres urgences;
- la **sécurité en Amérique du Nord** active au sein du partenariat de défense renouvelé avec le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et les États-Unis afin de surveiller et de défendre l'espace aérien continental et les zones océaniques;
- l'**engagement dans le monde** avec les Forces armées canadiennes participant à la stabilité et à la paix mondiale grâce à des opérations de soutien et de maintien de la paix.

Le ministère continue à s'acquitter de son mandat pour atteindre les résultats liés aux 7 responsabilités essentielles, y compris les Services internes. Une description sommaire de ces responsabilités essentielles se trouve dans le [Plan ministériel 2022-2023](#).

1.1 Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et le Secrétariat du Conseil du Trésor et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le [Budget des dépenses 2022-2023](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\), 2022-2023](#). Ce rapport trimestriel a été rédigé à l'aide d'un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles ou par le biais de lois sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées.

Le ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et présentation de ses états financiers ministériels consolidés annuels, qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses. La principale différence entre les rapports financiers trimestriels et les états financiers ministériels consolidés est le décalage entre le moment où les recettes et les dépenses sont constatées.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Les rapports financiers trimestriels constatent les recettes seulement lorsque l'argent est reçu et les dépenses seulement lorsqu'elles sont payées. Les états financiers ministériels consolidés constatent les recettes lorsqu'elles sont gagnées et les dépenses lorsqu'elles sont encourues. Dans ce dernier cas, les recettes sont donc comptabilisées même si l'argent n'a pas été reçu, et les dépenses sont comptabilisées même si elles n'ont pas été payées.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section fournit les faits saillants financiers et les explications des écarts entre les résultats financiers trimestriels et cumulatifs pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022 et les résultats de la même période de l'exercice précédent.

2.1 État des autorisations

En comparaison avec celles du même trimestre de l'exercice précédent, les autorisations budgétaires cumulatives disponibles du ministère ont augmenté de 1 867,5 millions de dollars. Tel qu'indiqué dans le Tableau 1 : État des autorisations, les autorisations budgétaires totales ont augmenté de 25 128,3 millions de dollars en 2021-2022 à 26 995,8 millions de dollars en 2022-2023. Les principales raisons qui expliquent ces changements sont énoncées ci-dessous.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Écarts relatifs aux autorisations cumulatives de l'exercice (en millions de dollars)

Initiative	Fonctionnement (Crédit 1)	Capital (Crédit 5)	Subventions et contributions (Crédit 10)	Paiements liés au régime d'assurance- invalidité de longue durée et d'assurance- vie pour les membres des Forces canadiennes (Crédit 15)	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts*
Contributions à l'opération en Ukraine	-	-	500,0	-	-	500,0
Administration de la paie – Fonction publique et Forces armées canadiennes	351,0	-	-	-	134,7	485,7
Opération et maintien en puissance (maintenance de la flotte) des capacités militaires et des exigences de fonctionnement	429,0	-	-	-	-	429,0
Recours collectif Heyder-Beattie	338,0	-	-	-	3,0	341,0
Initiatives du budget 2021	165,4	32,5	65,9	-	3,6	267,4
Mise en œuvre de PSE	98,5	(1,3)	(0,2)	-	13,7	110,7
Grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructure	(94,1)	178,9	-	-	8,5	93,3
Régime d'assurance-revenu militaire (RARM)	-	-	-	23,3	-	23,3
Réduction des voyages	(82,2)	-	-	-	-	(82,2)
Diverses exigences ministérielles	(382,0)	50,8	1,5	-	29,0	(300,7)
Écarts cumulatifs des autorisations disponibles	823,6	260,9	567,2	23,3	192,5	1 867,5

*Un écart positif indique une augmentation des autorisations disponibles pour l'utilisation au deuxième trimestre (T2) 2022-2023 par rapport au T2 2021-2022 et un écart négatif indique une diminution des autorisations disponibles pour l'utilisation au T2 2022-2023 par rapport au T2 2021-2022.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

L'augmentation nette des autorisations depuis le début de l'exercice de 1 867,5 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2022-2023 s'explique par des écarts dans le financement de plusieurs initiatives.

- **Contributions à l'opération en Ukraine (augmentation de 500,0 millions de dollars)**

L'augmentation est due à la réception des fonds du *Budget supplémentaire des dépenses (A), 2022-2023* pour soutenir l'Ukraine dans ses efforts pour défendre sa souveraineté en fournissant une aide létale et non létale comme annoncé dans le budget de 2022.

- **Administration de la paie – Fonction publique et Forces armées canadiennes (augmentation de 485,7 millions de dollars)**

L'augmentation est attribuable aux rajustements des taux de rémunérations et d'indemnités aux membres des Forces armées canadiennes et ajustements apportés aux conditions de service ou d'emploi de l'administration de la fonction publique dans diverses conventions collectives.

- **Opération et maintien en puissance (maintenance de la flotte) des capacités militaires et des exigences de fonctionnement (augmentation de 429,0 millions de dollars)**

Afin d'assurer un soutien continu aux besoins de fonctionnement et d'immobilisation, le ministère a reçu des fonds supplémentaires pour compenser la croissance soutenue et l'impact de l'inflation sur le budget de la défense.

- **Recours collectifs Heyder-Beattie (augmentation de 341,0 millions de dollars)**

Les recours collectifs Heyder-Beattie visent à obtenir des dommages et intérêts liés à la discrimination fondée sur le sexe, à l'agression sexuelle et au harcèlement sexuel. Ce financement sera utilisé pour continuer à remplir les obligations et les paiements prévus par l'accord définitif, notamment l'indemnisation des demandeurs, l'administration des réclamations et la mise en œuvre du programme de démarches réparatrices.

- **Initiatives du budget 2021 (augmentation de 267,4 millions de dollars)**

Le financement des initiatives annoncé dans le budget de 2021 concerne :

- l'initiative sur l'état de préparation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les programmes de contribution à l'OTAN;
- la modernisation des systèmes de gestion de l'information et de technologie de l'information du ministère;
- le maintien des services de santé des Forces armées canadiennes;
- la lutte contre les sévices sexuels et les actes de violence fondée sur le sexe dans l'armée.

Mise en œuvre de PSE (augmentation de 110,7 millions de dollars)

L'augmentation nette du financement est principalement liée aux demandes supplémentaires requises pour exécuter les engagements globaux de la politique PSE, y compris les besoins de financement pour l'expansion des Forces armées canadiennes et du soutien civil et les investissements en immobilisations.

- **Grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructure (augmentation de 93,3 millions de dollars)**

L'augmentation nette du financement est due aux modifications apportées au profil de dépenses pluriannuel des grands projets d'équipement et d'infrastructures. Ces ajustements permettent d'aligner les ressources financières et les délais d'acquisition des projets. Cette augmentation des besoins de trésorerie est principalement attribuable au financement pour soutenir les projets de navire de soutien interarmées et de navire de combat canadien. Ces augmentations sont partiellement compensées par des diminutions des besoins de trésorerie liés aux projets de remplacement des aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe et de mise à niveau du système de surveillance et de reconnaissance des véhicules blindés légers.

- **Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) (augmentation de 23,3 millions de dollars)**

Une augmentation des paiements liés aux régimes d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces armées canadiennes afin de s'aligner sur les récentes augmentations des taux de rémunérations des Forces canadiennes.

- **Diverses exigences ministérielles (diminution de 300,7 millions de dollars)**

La diminution nette est due à divers écarts de financement. Plus précisément, la diminution des autorisations de fonctionnement est majoritairement liée au report du budget de fonctionnement et à la réception d'environ 60% seulement de l'allocation demandée du report pour 2022-2023 au deuxième trimestre, alors qu'en 2021-2022, la totalité de l'allocation du report avait été reçue. Le reste de l'allocation du report pour 2022-2023 devrait être reçue au troisième trimestre.

- **Réduction des voyages (diminution de 82,2 millions de dollars)**

Il y a eu une réduction permanente et continue des voyages, comme annoncé dans le budget de 2021.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

2.2 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant

En comparaison avec celles du même trimestre de l'exercice précédent, les dépenses budgétaires cumulatives nettes du ministère ont augmenté de 830,5 millions de dollars. Tel qu'indiqué dans le Tableau 2 : Dépenses budgétaires ministérielles par article courant, les dépenses ont augmenté de 10 246,9 millions de dollars en 2021-2022 à 11 077,2 millions de dollars en 2022-2023.

Écarts cumulatifs aux dépenses budgétaires nettes (présentés par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	2022-2023 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	2021-2022 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart cumulatif
Paiements de transfert	363,8	31,9	331,9
Services professionnels et spéciaux	1 887,7	1 682,6	205,1
Autres subventions et paiements	428,7	318,9	109,8
Transports et communications	404,3	301,9	102,4
Services publics, fournitures et approvisionnements	475,3	411,6	63,7
Location	291,8	258,7	33,1
Réparation et entretien	642,5	614,0	28,5
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	183,3	215,9	(32,6)
Autres éléments mineurs nets	6 400,1	6 411,5	(11,4)
Total des dépenses budgétaires nettes	11 077,5	10 247,0	830,5

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

L'augmentation cumulative nette des dépenses budgétaires de 830,5 millions de dollars s'explique par les écarts détaillés ci-dessous.

- **Paiements de transfert (augmentation de 311,9 millions de dollars)**

L'augmentation des dépenses est principalement due à des contributions pour l'Ukraine. Une petite partie de cette augmentation a été consacrée à la recherche de moyens pour être mieux préparés à faire face à des pandémies futures potentielles.

- **Services professionnels et spéciaux (augmentation de 205,1 millions de dollars)**

L'augmentation des dépenses est principalement due à une augmentation des coûts d'ingénierie et de gestion de projet au fur et à mesure que les projets se rapprochent de la mise en œuvre et à une augmentation des paiements d'étape au cours du présent exercice. Dans l'ensemble, les coûts ont considérablement augmenté en raison des retards dans la chaîne d'approvisionnement mondiale et les effets de l'inflation. En plus, il y a eu une augmentation des demandes générales de services de soins de santé externes.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

- **Autres subventions et paiements (augmentation de 109,8 millions de dollars)**

L'augmentation nette des dépenses est principalement due à un paiement important effectué aux demandeurs d'ententes de règlement.

- **Transports et communications (augmentation de 102,4 millions de dollars)**

L'augmentation des dépenses est principalement due à la reprise des voyages nationaux et internationaux et des activités de gouvernances en raison de la levée des restrictions liées à la COVID-19. De plus, une augmentation des coûts des services liés aux déménagements a été observée en raison des facteurs tels qu'une augmentation de 19% des contrats United Van Lines, un nombre plus élevé de voyages de recherche de logement et des écarts de calendrier pour les paiements de voyage. L'augmentation des dépenses de fonctionnement et de soutien des communications mondiales par satellite à large bande a également entraîné une hausse des dépenses. Les coûts de transport ont augmenté en raison des distances supplémentaires à parcourir pour les exercices d'entraînement par rapport à l'année dernière. En raison de la distance entre le lieu de résidence des troupes et le lieu de l'exercice cette année, le redéploiement des véhicules après l'exercice a également entraîné des coûts plus élevés. Une augmentation des activités de l'opération REASSURANCE en raison de la situation en Ukraine a entraîné une hausse des coûts de transport et du personnel.

- **Services publics, fournitures et approvisionnements (augmentation de 63,7 millions de dollars)**

L'augmentation des dépenses est principalement due à la réduction des restrictions fédérales et provinciales liées à la COVID-19. Celle-ci a entraîné une augmentation des besoins en carburant en raison de l'augmentation du nombre des heures de vol. Il y a également eu une augmentation significative des prix du carburant par rapport à l'année dernière. Avec la reprise des opérations et de l'entraînement militaires, l'approvisionnement général et la consommation de nourriture ont également augmenté. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution des livraisons de projet d'immobilisations et des contrats de vêtements et de chaussures non opérationnels.

- **Location (augmentation de 33,1 millions de dollars)**

L'augmentation des dépenses est principalement due à la reprise des activités qui avaient été réduites en raison de la COVID-19, telles que la location d'aéronefs, de navires, de machines et de logements lors d'exercices de formation et d'opérations mondiales. L'augmentation des dépenses est également due à des décalages temporaires sur les paiements de location et de loyer et les licences de maintenance de logiciels de Microsoft, à une augmentation du taux horaire et du taux de traversier, ainsi qu'aux distances plus grandes sur lesquelles les avions doivent être transportés, et aux coûts liés aux exercices d'entraînement (Ex MAPLE RESOLVE, Préparation de niveau 5 et Exercice Rim du Pacifique).

- **Réparation et entretien (augmentation de 28,5 millions de dollars)**

L'augmentation des dépenses est principalement due à la différence temporelle du cycle de travail pour les réparations et l'entretien, à l'augmentation des achats d'équipement militaire et des réparations en provenance des États-Unis, et à la hausse du taux de change du dollar américain, partiellement compensée par une diminution des dépenses en raison des pénuries de main-d'œuvre pour les entrepreneurs et des projets en voie d'achèvement.

- **Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux (diminution de 32,6 millions de dollars)**

L'augmentation des dépenses est principalement due aux différences temporelles dans divers projets de construction tels que la réfection de la piste de l'aérodrome et l'infrastructure de la BFC Petawawa du Royal Canadian Dragoons. L'achèvement de la jetée de l'Arctique à Esquimalt l'an dernier et la diminution des dépenses pour l'infrastructure du Régiment d'opérations spéciales du Canada (ROSC) ont également réduit les dépenses. Ces diminutions ont été partiellement compensées par une augmentation de la recapitalisation de la jetée A/B et de la construction et de la rénovation de l'infrastructure du SMA(RDDC).

3. Risques et incertitudes

Les opérations financières du ministère sont exposées à divers risques externes, tant financiers qu'économiques, comme l'inflation, les opérations sur devises et la fluctuation du prix du produit de base et la chaîne d'approvisionnement mondiale. Actuellement, nous observons des risques économiques qui touchent l'augmentation des coûts des biens et services, les pénuries de main-d'œuvre et les retards dans la chaîne d'approvisionnement. En fonction de leur évolution, ces risques pourraient entraîner une hausse ou une baisse des dépenses prévues.

Le ministère continue de s'attaquer aux risques financiers associés aux problèmes de rémunération de Phénix par la mise en œuvre de nouveaux contrôles et le renforcement de contrôles existants. Le programme d'assurance de la qualité du personnel civil a modifié son programme d'échantillonnage et a tiré parti de l'utilisation de l'automatisation robotisée des processus pour fournir une meilleure analyse de l'environnement de paie actuel et mener à des mesures correctives plus rapides avec l'aide des conseillers en rémunération. Des initiatives telles que la capacité de saisie centralisée des données, le groupe de travail sur l'intégrité des données et le groupe de travail sur la formation continuent d'assurer l'exactitude durable des paiements et la formation itérative.

Bien que le ministère tiens compte de principaux facteurs de risques économiques et financiers (dont l'inflation visant particulièrement la défense et l'opération sur devises) lors de l'élaboration de ses stratégies de dépenses, il n'exerce aucun contrôle sur ces derniers.

Le programme d'acquisition d'immobilisations du ministère comprend d'importants projets d'acquisition étalés sur plusieurs années. Des retards dans les activités d'approvisionnement ou de passation des marchés, ou dans la livraison de biens par les fournisseurs pour des projets individuels pourraient entraîner une diminution des dépenses ou des surplus budgétaires.

Des risques découlent également des réclamations et des litiges mettant en cause les activités normales du ministère. Lorsque le ministère reçoit une réclamation ou un litige alléguant une responsabilité délictuelle ou contractuelle additionnelle visant à couvrir les pertes, les dépenses ou les dommages, la situation est analysée et une position appropriée est élaborée, sur la base d'un avis juridique. Des litiges ou des règlements peuvent être poursuivis et ils sont énoncés dans les rapports du ministère.

La pandémie a exacerbé les problèmes de croissance de la FAC, en plus des problèmes de personnel existants et des changements démographiques. Par conséquent, les FAC appliquent des mesures de reconstitution aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique afin de ramener les unités à un niveau de préparation acceptable pour exceller en tant que force militaire moderne et prête au combat. L'intention est de permettre aux FAC de s'adapter rapidement à l'action lorsqu'elles seront appelées à répondre à des exigences opérationnelles imprévues importantes, qui peuvent survenir à tout moment, partout dans le monde.

Alors que le Canada s'apprête à s'adapter au paysage post-pandémique, le gouvernement du Canada a suspendu sa politique de vaccination obligatoire contre la COVID-19 pour les fonctionnaires fédéraux en juin 2022. Les Forces armées canadiennes ont modifié les directives des FAC sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19 à compter du 14 octobre 2022. Les exigences en matière de vaccination seront déterminées par la nécessité opérationnelle de maintenir la viabilité opérationnelle nationale et internationale, ce qui est essentiel à la protection des Canadiens et Canadiennes et à la défense du Canada. En plus, le ministère est en train de faire la transition vers un effectif de travail hybride, conformément à l'orientation actuelle du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT).

4. Changements importants quant aux programmes, au fonctionnement et au personnel

Depuis février 2022, le Canada s'est engagé à verser 626 millions de dollars en soutien militaire à l'Ukraine, ce qui comprend l'acquisition d'équipement militaire, d'artillerie, de véhicules d'appui au combat, de services de communication par satellite, d'uniformes et d'équipement, ainsi que la formation des troupes ukrainiennes.

Dans un environnement touché par une pandémie mondiale, le ministère reste engagé dans la mise en œuvre de ses diverses initiatives liées à la politique Protection, sécurité, engagement (PSE) comme le renouvellement de ses principales flottes d'équipement, notamment les avions de combat et les navires de guerre maritimes.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Approuvé par :

Bill Matthews
Sous-ministre de la Défense nationale

Cheri Crosby, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

Date: _____

Ottawa, Canada

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Tableau 1 : État des autorisations (non audité) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	31 mars 2023*	30 septembre 2022	30 septembre 2022	31 mars 2022*	30 septembre 2021	30 septembre 2021
Crédit 1 : Dépenses nettes de fonctionnement	18 097 979	4 259 890	8 066 782	17 271 367	4 177 163	7 638 348
Crédit 5 : Dépenses en capital	5 956 536	906 361	1 696 008	5 695 651	1 016 649	1 620 517
Crédit 10 : Subventions et contributions	814 401	296 530	363 891	247 182	25 881	31 876
Crédit 15 : Paiements liés au régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes	446 728	106 977	178 448	423 388	108 187	180 638
Autorisations législatives budgétaires :						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés : Membres militaires	1 321 784	337 294	597 958	1 160 201	308 137	565 958
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	336 665	83 941	178 488	317 406	79 381	158 758
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	23 582	972	972	11 284	202	423
Versement en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	800	91	190	1 400	159	268
Montants adjugés par une cour – <i>Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif</i>	0	5 000	5 000	0	50 000	50 000
Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	200	12	33	300	35	58
Ministre et ministre associé de la Défense nationale : Salaire et allocation pour automobile	93	23	46	91	22	45
Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du <i>Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique</i> (Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits)	0	0	0	28	2	9
Autorisations législatives budgétaires totales	1 683 124	427 333	772 089	1 490 710	437 938	775 519
Autorisations budgétaires nettes totales	26 995 768	5 997 092	11 077 227	25 128 298	5 765 818	10 246 898
Autorisations non budgétaires	73 226	521	36 880	71 978	11 110	33 964
Autorisations totales	27 068 994	5 997 613	11 114 107	25 200 276	5 576 928	10 280 862

*Comprend uniquement les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Les montants sont exprimés en milliers de dollars. Dépense :	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le	Dépensées durant le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le	Dépensées durant le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	31 mars 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2022	31 mars 2022	30 septembre 2021	30 septembre 2021
Personnel	11 203 965	2 762 241	5 380 954	10 455 675	2 750 754	5 369 824
Transports et communications	836 481	248 747	404 265	945 842	194 198	301 874
Information	25 564	2 553	8 377	23 054	2 565	7 931
Services professionnels et spéciaux	4 838 043	1 059 873	1 887 686	4 702 571	1 066 064	1 682 562
Location	709 546	156 088	291 758	647 407	130 488	258 659
Réparation et entretien	1 968 567	410 626	642 453	1 864 323	376 797	614 039
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 285 651	227 104	475 306	1 315 725	222 482	411 579
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	671 818	116 549	183 254	644 319	156 622	215 879
Acquisition de machines et de matériel	4 693 485	604 773	1 127 544	4 308 104	671 400	1 145 752
Paiements de transfert	815 401	296 333	363 814	248 910	26 077	31 911
Frais de la dette publique	6 229	666	1 471	9 707	660	1 483
Autres subventions et paiement	302 292	191 381	428 737	294 126	233 899	318 891
Dépenses budgétaires brutes totales	27 354 042	6 076 933	11 195 619	22 459 763	5 831 641	10 360 384
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recouvrements provenant de membres	(163 428)	(41 465)	(71 513)	(167 951)	(36 671)	(62 807)
Recouvrements provenant d'autres ministères et organismes gouvernementaux	(12 333)	(1 988)	(3 267)	(11 943)	(2 516)	(3 658)
Recouvrements d'autres gouvernements/ONU/OTAN	(98 194)	(19 300)	(20,720)	(120 225)	(20 242)	(34 108)
Autres recouvrements	(87 319)	(17 089)	(22 852)	(31 346)	(6 394)	(12 913)
Total des revenus affectés aux dépenses	(361 274)	(79 841)	(118 392)	(331 465)	(65 823)	(113 486)
Dépenses budgétaires nettes totales	26 995 768	5 997 092	11 077 227	25 128 298	5 765 818	10 246 898